



MSA Languedoc

DIRECTION GENERALE

Le 2 novembre 2020

OBJET :

Appel annuel des cotisations des non salariés 2020

Madame, Monsieur,

Je vous invite à trouver ci-joint, l'appel du solde de vos cotisations personnelles émises au titre de l'exercice 2020. Cet appel a été établi en fonction des éléments de situation, de revenus professionnels dont nos services ont eu connaissance et des dispositifs d'accompagnement liés à la crise sanitaire.

Ces cotisations financent partiellement la couverture des ressortissants agricoles dans les différents domaines de la protection sociale, sous couvert de la solidarité indispensable à notre cohésion nationale.

Il est important de souligner que ces cotisations versées au régime agricole, permettent à la Mutualité Sociale Agricole d'accompagner, au moyen d'actions spécifiques et dédiées, le monde agricole, dans un contexte économique difficile, et, dans le même temps de faire face, avec rigueur et ponctualité, au paiement des prestations au bénéfice des retraités, des familles et des personnes malades.

En cette période de crise sanitaire particulièrement difficile, la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Languedoc demeure plus que jamais à vos côtés, pour évoquer avec vous, si nécessaire, toute difficulté justifiée que vous pourriez rencontrer pour vous acquitter du paiement de vos charges sociales : mes services se tiennent à votre disposition pour vous aider à mettre en place toutes solutions réglementaires facilitatrices.

Je vous sais partager le souci du respect des valeurs de responsabilité et de solidarité qui sont les nôtres, et ne doute pas que vous saurez nous permettre la poursuite d'un fonctionnement équilibré de notre institution au bénéfice de tous.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre meilleure considération.

Le Directeur Général